



Crise du logement : la CPAT invite la ministre Laforest à une plus grande considération de l'enjeu en région

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, LE 27 avril 2022 – Les membres de la Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue (CPAT) sont consternés par les propos de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, Mme Andrée Laforest, au sujet de la crise du logement en Abitibi-Témiscamingue.

Après avoir reconnu difficilement le phénomène de « crise du logement » à l'échelle de la province, la ministre a affirmé à l'Assemblée nationale du Québec, lors de la période des questions du 26 avril 2022, que l'Abitibi-Témiscamingue fait partie des quelques régions « moins touchées » par cette crise en argumentant les seuils migratoires à la baisse au cours des dernières années et plus spécifiquement pendant la pandémie.

Le président de la Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue et préfet de la MRC d'Abitibi, M. Sébastien D'Astous, estime que la ministre doit reconnaître plus largement l'état de crise qui accable la région en matière de logement et d'habitation : « Nous sommes constamment en recherche de solutions pour accueillir les gens qui souhaitent s'établir ici, car il n'y a pas suffisamment de logements. Dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre, certains travailleurs ont quitté la région faute de se trouver un logement convenable. La crise, qui ne se définit pas uniquement par les données sur les seuils migratoires et les taux d'inoccupation, est bien réelle et il est impératif que le gouvernement reconnaisse expressément la problématique qui touche directement le développement de chacune des MRC ».

« Sur le plan social, le logement a été identifié comme étant la première priorité régionale au sein du comité de lutte contre la pauvreté en Abitibi-Témiscamingue. L'augmentation fulgurante des coûts du marché locatif au cours des dix dernières années ainsi que la proportion des gens qui dépensent plus de 30 % voir 50 % de leur salaire pour payer leur loyer sont des indicateurs que la ministre doit considérer avec beaucoup d'attention avant d'affirmer que nous sommes moins touchés par la crise » a enchaîné Mme Claire Bolduc, préfète élue de la MRC de Témiscamingue.

« Avec un taux d'inoccupation à 0,3 % pour la Ville de Rouyn-Noranda, il apparaît difficile de justifier l'affirmation de la ministre. Le besoin est criant et urgent ! On reconnaît le travail effectué par le gouvernement ainsi que la volonté d'améliorer la situation, cependant nous sommes forcés de constater qu'il reste beaucoup à faire et que la problématique est toujours un frein à notre développement » a poursuivi Mme Diane Dallaire, préfète de la Ville/MRC de Rouyn-Noranda.

Pour M. Martin Ferron, préfet de la MRC de La Vallée-de-l'Or, ce dossier devra être porté haut et fort par le ministre régional, M. Pierre Dufour : « Je ne comprends pas comment, dans le contexte actuel, où nous faisons produire des études en matière de logement, où nous tentons par tous les moyens de trouver des solutions alternatives à l'explosion des coûts de construction et où nous sommes constamment en train de dire que le logement est un enjeu majeur pour l'attractivité de l'Abitibi-Témiscamingue, une représentante du gouvernement affirme que nous sommes moins touchés par la crise... le ministre Dufour devra faire des représentations auprès de sa collègue ! »

En conclusion, M. Jaclin Bégin, préfet de la MRC d'Abitibi-Ouest considère que l'offre est définitivement le paramètre sur lequel il faut se concentrer pour résorber la problématique et que, pour se faire, les programmes devront être adaptés aux réalités territoriales : « Les programmes sont en place et il y a une volonté de construire plus de logements. Il faut donc que les mécanismes permettent d'arriver à des résultats concrets rapidement et en respect des réalités que nous vivons sur le territoire ».

LA CONFÉRENCE DES PRÉFETS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

La Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue regroupe la Ville de Rouyn-Noranda et les 4 territoires de MRC de la région qui compte 147 700 habitants et se compose de 64 municipalités. L'organisme se positionne depuis 2015 comme le principal interlocuteur régional pour les gouvernements fédéral et provincial. La CPAT documente, se positionne et fait la promotion active des intérêts de la région de l'Abitibi-Témiscamingue dans une perspective de développement durable et d'occupation dynamique du territoire.

SOURCE

Manon Poirier
Technicienne en bureautique
de la Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue
Tél. 819-710-2728 poste 203
manonpoirier@cp-at.ca